

**L'hon. H. J. Flemming (ministre des Forêts):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Fort-William a eu la bonté de me donner avis de cette question. En réponse à la première partie, j'ai bien reçu une pareille lettre du président de la *United Pulpwood Farmers Association* du district de Thunder-Bay.

Quant à la teneur de cette lettre, qu'il me suffise de dire que, dans une affaire si importante et qui touche à tant de provinces, il me serait assez difficile de la commenter beaucoup sur-le-champ. Je serai heureux de discuter la question privéement avec l'honorable député, mais il m'est impossible de commenter la lettre en ce moment.

**M. Badanai:** Une autre question, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il assurer la Chambre qu'il étudiera à fond la question et qu'en temps et lieu il en fera rapport.

**L'hon. M. Flemming:** Oui, monsieur l'Orateur, je puis sans hésitation donner cette assurance.

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LE CHÔMAGE—À PROPOS DES RÉGIONS MENTIONNÉES DANS L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Lionel Chevrier (Laurier):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Finances s'il peut maintenant indiquer à la Chambre quelles sont les régions du Canada où le chômage est prononcé et auxquelles il a promis dans son exposé budgétaire de venir en aide, comme l'atteste la page 1045 du hansard. Je vais citer la phrase de l'exposé:

...j'annoncerai des mesures destinées à venir en aide aux industries nouvelles dans les régions du Canada où le chômage est prononcé.

**L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je crois que, par respect pour les usages constitutionnels, la Chambre s'attendrait que les propositions contenues dans l'exposé budgétaire soient adoptées au moins en général avant que le gouvernement adopte une ligne de conduite proposée dans l'exposé budgétaire.

**L'hon. M. Chevrier:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comment les députés peuvent-ils alors examiner utilement les mesures proposées dans l'exposé budgétaire s'ils ne savent pas du tout quelles sont ces régions dont le ministre a voulu parler dans son exposé?

**L'hon. M. Fleming:** Vraiment, monsieur l'Orateur, je n'aurais jamais pensé que l'honorable député serait disposé à admettre son manque d'ingéniosité au point de dire ce qu'il vient de dire. Comme d'autres, il a parlé comme s'il y avait beaucoup de ces régions.

Je crois que l'honorable député ferait bien de décider quelle sera son attitude à ce sujet. La question fait maintenant l'objet du débat et je ne crois pas que l'honorable député souffre d'inhibition ni de gêne à cet égard.

**L'hon. M. Chevrier:** N'est-il pas vrai qu'il y a au pays des régions dans le besoin? Pourquoi le ministre ne nous les désigne-t-il pas?

**L'hon. M. Fleming:** Je crois que je pourrais en nommer une, monsieur l'Orateur, soit la circonscription de Laurier, qui est dans le besoin non pas tellement à cause du chômage, qu'à cause de celui qui la représente ici.

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

#### BARRAGE DU BRAS SUD DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN; ON SE PLAINDRAIT DES CONDITIONS DE TRAVAIL

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, le 19 décembre, j'ai répondu en cette Chambre à une question du représentant de Rosetown-Biggar à propos d'une lettre circulaire de M. Joseph A. Thain, représentant international de l'Union internationale des mécaniciens, relativement aux conditions de travail dans les chantiers de construction de la *Piggott Construction Company* et de l'*Ingram Construction Company Limited*, sur le bras sud de la rivière Saskatchewan. J'ai obtenu un rapport sur la situation actuelle.

Un inspecteur du Génie sanitaire de mon ministère a inspecté le premier chantier au mois d'août dernier et a envoyé son rapport à l'Administration du rétablissement agricole des prairies du ministère de l'Agriculture. Notre ministère a pour ligne de conduite d'envoyer de tels rapports d'ordre technique aux ministères ou agences responsables de l'adjudication de contrats, afin d'éviter le double emploi. L'Administration a fait parvenir une copie de ce rapport à la société chargée de la construction, lui demandant d'apporter les améliorations recommandées.

Après avoir reçu une copie de la lettre de M. Thain, j'ai prié mon ministère d'examiner les deux camps de construction en cause. On a procédé à l'inspection au début du mois courant. Des représentants du syndicat et de la compagnie y assistaient. Au moins certains des griefs étaient fondés, semble-t-il, sur des données périmées, car tout ce qu'on a pu observer montre qu'on a tenu compte du rapport précédent de mon inspecteur. Le directeur des projets de la compagnie a déclaré que cela avait été fait peu de jours après que les instructions eurent été émises aux termes de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies.